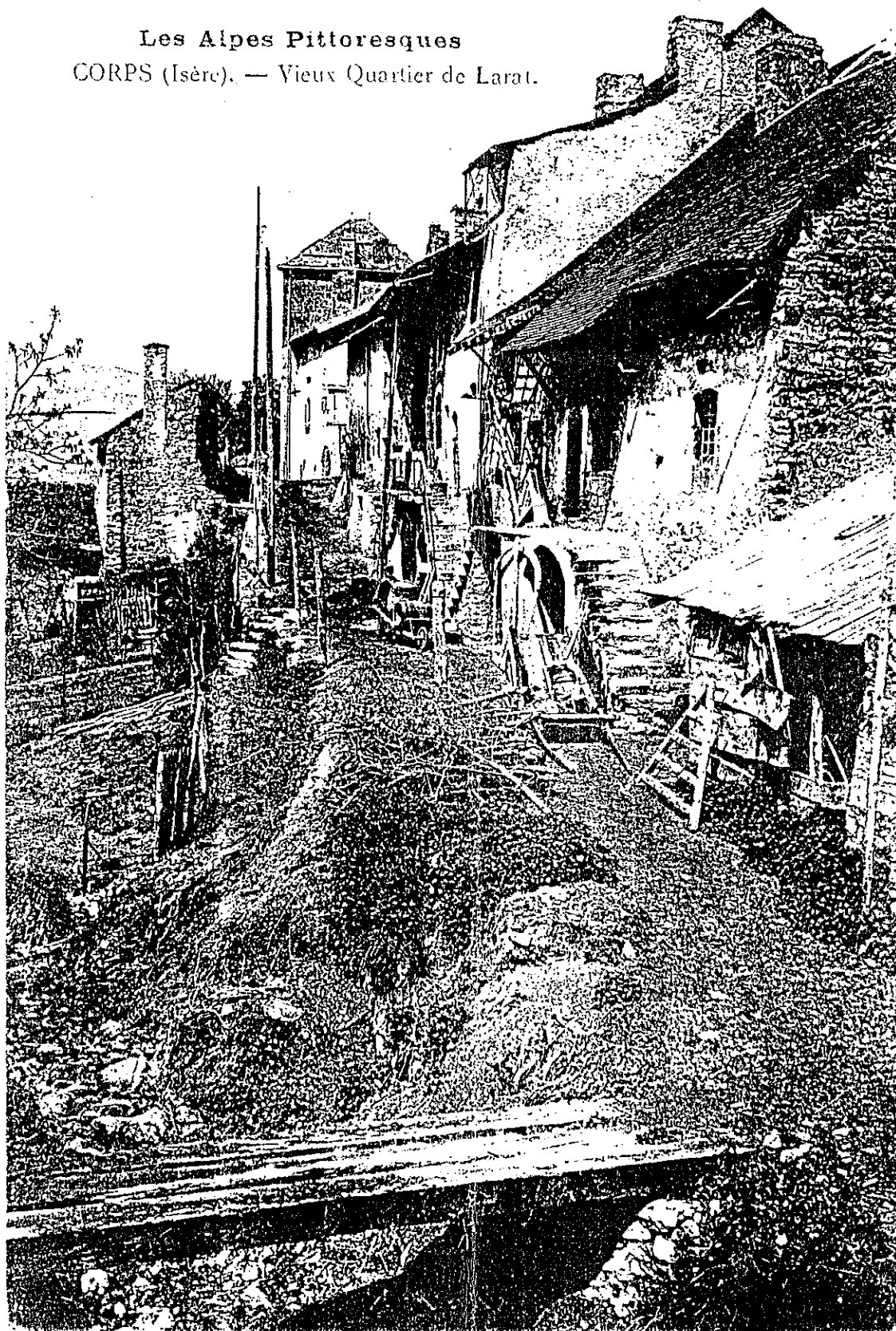


LE PETIT CORPATUS

Les Alpes Pittoresques
CORPS (Isère). — Vieux Quartier de Larat.



04991

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU.

Tous les membres de l'Association ont été invités à participer à cette Assemblée qui a débuté par le compte-rendu moral donné par la Présidente et qui retraçait les activités de l'année 1990.

- En juin, Sortie annuelle avec le Petit train de la MURE et montée à la PIERRE PERCEE, une quarantaine de personnes y ont participé.
- Vente de brioches pour l'Association ESPOIR.
- Fête pour la sortie du PETIT CORPATUS N° 100, avec la participation de la Famille ARABIN, les trois frères: THOMAS, ACHIM et MICHAEL étaient présents et faisaient connaissance ou retrouvaient CORPS avec beaucoup d'émotion.
- Visites commentées de CORPS : une en Juillet et deux en Août.
- Tirage du PETIT CORPATUS : 230 ABONNES.
- Achat d'un nouveau photocopieur et d'un COPICODE comptabilisant le nombre de photocopies de chaque Association.
- Démission du Trésorier: Michel PEROT.

PROJETS pour 1991 :

Réprise du photocopieur par GESTEPNER et signature d'un contrat de location pour un photocopieur plus performant.

Sortie à l'ABBAYE de BOSCODON et promenade sur le lac de Serre-Ponçon.

Vente cantonale de brioches pour l'Association ESPOIR;

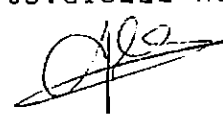
Visite Commentée de CORPS, pendant l'été.

Tirage du PETIT CORPATUS.

Renouvellement du bureau et élection de Mme Arlette GONTARD au poste de Trésorière .

Un livre est offert à Michel PEROT en remerciement de ses bons et loyaux services rendus depuis la création de l'Association le 6 Mars 1978, il reste Membre . Le pot de l'amitié clôture cette Assemblée.

la Présidente: GISELE ROUX



BILAN FINANCIER

PETIT CORPATUS N° 100

DEPENSES: 7.996,50

RECETTES: 4.723

DEFICIT: 3.273,50

BALANCE GENERALE

DEPENSES: 73.052,70

RECETTES: SOLDE 1989 10.607,87

RECETTES + 56.217,27

TOTAL 66.825,14

DEFICIT DE 1' EXERCICE : 6.227,56 F

107

LA TRESORIERE: ARLETTE GONTAF

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AOUT 1991.

Présents: Mrs CARDIN. BERNARD. GUEYDAN. PELLISSIER. NEBON. GONSOLIN. REYNIER.
BOULANGER. BLANC. CORBY.

Mmes: BONDARNAUD. FRANCOU. MONIER. ROUX.

Représentée:

Mme MOUSSIER

Secrétaire :

Mme PEROT

ORDRE DU JOUR:

Rapport de la Chambre Nationale des Comptes

Terrain TEMPLIER

Questions diverses

1) A l'ouverture de la Séance, Mr le Maire donne Lecture du Rapport de la Cour des Comptes, reçu le 08 juillet.

Courrier et FAX du Crédit Bail ont été distribués aux Membres du C.M.

Il est impératif de voter ce soir-là, le nouveau Budget puisque le délai de réponse étant de 1 mois, il expire aujourd'hui.

Les membres du Conseil Municipal regrettent de n'avoir pas eu connaissance plus tôt de ces conclusions et de n'avoir pas été informés de la solution "CREDIT BAIL" proposée par le Maire.

Le Maire demande un vote sur cette proposition.

Une suspension de séance est demandée et accordée (pour une durée de 10 Minutes)

Après la suspension de séance, le Maire soumet au vote la demande de report

POUR : 7 voix

CONTRE : 8 voix

ensuite le Maire soumet au vote, la proposition de "CREDIT BAIL" et un nouveau budget 1991.

POUR : 8 voix

REFUS de participer au vote : 7 voix

2) D.U.F pour le terrain TEMPLIER, chemin de St ROCH.

Le Maire propose de ne pas faire jouer le Droit de Préemption Urbain sur ce terrain. Accepté à l'unanimité.

3) Ruelle FRANCOU

Mr Gilbert FRANCOU renouvelle sa demande pour cette ruelle devienne Communale

Mr le Maire demande l'accord écrit de tous les riverains

4) Réclamations concernant la rede vance des eaux:

Les 2 cas seront étudiés par la Commission.

5) Demande de location de la cave de la Cure.

Ce local sera aménagé et réservé pour les gens de passage.

6) Informations:

Le canton de CORPS, ainsi que les cantons de VALBONNAIS, LA MURE, MENS, CLELLES et MONESTIER de CLERMONT ont été éligibles au programme 5b de la C.E.E et devraient bénéficier d'aides financières pour leur développement.

Agrandissement de Zone artisanale Petit train, Aménagement du Colombier, Colonie Chaussou, etc...

=====

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 1991

Présents: Mrs CARDIN. PELLISSIER. BERNARD. CORBY. BLANC. GUEYDAN. NEBON. BOULANGER.
GONSOLIN.

Mmes MONIER. BONDARNAUD. MOUSSIER. ROUX.

Représentée: Melle FRANCOU

Absent : Mr REYNIER

Secrétaire: Mme PEROT

ORDRE DU JOUR:

Budget 1991

Assainissement

Questions diverses

1) Budget imposé par le Préfet qui se traduit par :

La création d'une taxe de 6% sur le montant hors taxe de la consommation d'électricité dans la commune.

et l'application de nouveaux taux sur les impôts locaux 1991, soit:

	Taux moyens département	taux 1990	taux 1991
TAXE D'HABITATION	10.19	7.40	10.69
FONCIER BATI	20.47	15.91	22.98
FONCIER non BATI	48.35	58.43	84.18
TAXE PROFESSIONNELLE	25.48	24.71	25.48

2) ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente le projet d'une Station d'épuration, établi par la D.D.E permettant le traitement des eaux usées, avec l'extention du réseau, d'un montant de : 8.800.000 F.

La Région et le Département subventionnent jusqu'à 80% du montant hors taxe des travaux à condition de s'inscrire à l'avance.

Le Conseil Municipal vote l'inscription à l'unanimité.

3) QUESTIONS DIVERSES

CHEMIN de la LISSANDRE

L'entreprise BLACHE a eu l'adjudication des travaux du Mur de soutènement pour un montant de 110.000 F hors taxe.

Mur d'escalade

Le kuklos signera une convention concernant la gestion du Mur d'escalade, de la Roseraie.

Proposition d'E.D.F pour l'entretien de l'éclairage public.

Il sera effectué par les employés Communaux, comme par le passé, et les lampes de 150 Watts seront remplacées par des 100 Watts.

Chemin du Tennis et accès à la Gendarmerie.

Don de la parcelle AC 123 à la commune par Mme DREVON.

Un droit de stationnement lui sera accordé et Mr le MAIRE lui enverra une lettre de remerciements.

Demande de Mr JOURDAN pour la construction d'une dalle devant l'entrée de son Hôtel. La Commission examinera le problème sur place.

CONGRES des Maires et Adjoints:

Le départemental aura lieu à VOIRON le Dimanche 6 octobre.

Le National aura lieu à PARIS du 22 au 25 octobre.

Jumelage avec RISNOV, village ROUMAIN que quelques membres de la ROSERAIE ont visité cet été. Une réunion aura lieu le samedi 26 octobre à 16 H, à la MAIRIE.

Réclamations pour les ordures ménagères.

Plusieurs cas seront étudiés par le Conseil Municipal.

Projet de Déchetterie: Pas nécessaire pour le moment.

Poste Vacant d'un employé Communal.

Proposition de suppression de ce poste: Refusé, il sera pourvu s'il y a besoin.

S.I.CO.M: ce syndicat a lancé un appel d'offres pour changer le camion de ramassage des ordures ménagères, c'est la société GRANGE qui fournira la benne.

Question posée dans l'assistance: concernant le prix du M3 d'eau servant à l'arrosage des jardins du PRE ROBERT?

La question sera étudiée avec la possibilité de faire payer un forfait aux utilisateurs.

Le Comité de REDACTION.

VACANCES D'AUTOMNE

Les dirigeants du Club du 3ème Age de Corps avaient choisi cette année Sainte-Maxime comme lieu de séjour. Nous avons passé d'agréables vacances dans ce site fort joli, entouré de collines boisées; La ville dispose d'un port de plaisance et d'une plage de sable fin.

Nous étions hébergés au centre de vacances du Capet, fort bien aménagé et nous avons été bien accueillis et traités. Une bonne ambiance régnait, nous n'étions pas les seuls, nous avons sympathisé avec des Belges et des Bretons fort joyeux. Les soirées dansantes ont été pleines d'entrain. De nombreuses sorties nous ont fait revoir cette belle région des Maures et de l'Esterel.

Bormes-les Mimosas nous attendait avec ses lauriers roses, ses eucalyptus, ses cyprès, ses mimosas des quatre saisons. Nous avons découvert l'ensemble de la ville en arrivant par la route du Lavandou.

En empruntant la corniche des Maures et de l'Esterel nous avons rejoint Fréjus, Saint-Raphaël, Cannes, Antibes, le Cap d'Antibes et son Marineland: premier parc zoologique marin d'Europe. Il comprend plusieurs bassins dans lesquels évoluent les Orques (cétacés lourds et voraces qui s'attaquent même aux baleines) des Dauphins dressés accomplissant de multiples acrobaties, des éléphants de mer, des Phoques, des Otaries, des Manchots, des Tortues, des oiseaux marins.

Un musée de la mer ajoute de l'intérêt à cette visite.

A Grasse, vieille ville provençale, avec ses rues étroites et tortueuses ses escaliers, nous avons visité la parfumerie Fragonard, elle nous a donné un aperçu des procédés de fabrication.

Sur la route du retour nous avons découvert le lac de saint-Cassien, lac de retenue, attirant les sportifs, les baigneurs et les pêcheurs.

Nous avons effectué une promenade en mer en nous rendant aux Iles de Lérins. St. Honorat d'abord, domaine privé appartenant au monastère. On peut toutefois s'y promener librement. Une partie de l'île est cultivée par les moines. Ils fabriquent du vin, de la liqueur, et élèvent des abeilles. Le monastère ne se visite pas. On accède uniquement au musée, il groupe des fragments lapidaires romains et chrétiens trouvés dans l'île. L'Eglise abbatiale fut construite au 19ème siècle.

Sainte-Marguerite, la plus étendue des deux îles (3Km de long, 900 M. de large) est sillonnée d'agréables allées bordées de bois d'eucalyptus et de pins.

Le Docteur Cardin, Gisèle, et Solange, ayant eu l'amabilité de nous rendre visite, ont effectué en notre compagnie la promenade en bateau dans le golfe de St. Tropez et Port-Grimaud.

Port-Grimaud est un ensemble résidentiel raffiné, possédant un port de plaisance bien équipé et une belle plage.

St. Tropez, autrefois charmante petite ville ignorée des touristes mais qui a connu à partir de 1950 l'engouement des peintres, des milieux littéraires, du monde du cinéma, ce qui lui a valu désormais une célébrité internationale.

Une excursion de l'après-midi et nous nous retrouvons à Hyères-les-Palmiers, la plus méridionale et la plus ancienne des stations de la Côte d'Azur. Hyères est animée, hiver comme été, complément du tourisme, l'agriculture est importante dans la région (primeurs, fruits) de grands domaines viticoles bénéficient de bonnes conditions de culture.

Nous avions réservé une journée pour Vintimille et son grand marché. Un vent violent soufflait et nous ne nous sommes pas attardés. Monaco et son Musée océanographique nous attendaient. Que de visiteurs! Beaucoup d'Allemands et d'Italiens. Fondé en 1910 par le prince Albert 1er, passionné d'océanographie, il est consacré aux sciences de la mer. L'aquarium est un des plus beaux d'Europe, 4500 poissons de 50 espèces différentes sont présentés dans leur milieu reconstitué: des spécimens curieux somptueux ou rares, tropicaux (de mer et d'eau douce) et méditerranéens

La salle d'océanographie zoologique contient des squelettes de grands mammifères marins: baleine , orque, cachalot. Une autre salle évoque les croisières du prince Albert. Dans des vitrines sont exposées plus de 10.000 espèces de coquillages, perles, nacres, écaillés et coraux.

Une petite promenade aussi à Vallauris, la cité de la céramique, avec quelques achats bien sûr.

Notre dernier dimanche fut marqué par le mauvais temps. Une pluie diluvienne assombrît notre journée libre. Que faire? Notre présidente nous proposa un apéritif général, le cuisinier une excellente paëlla et Christian, notre aimable chauffeur, nous donna rendez-vous au car à 13H30. Pourquoi? Mystère. Docilement nous avons rejoint le car, et à notre surprise, Christian nous remercia chaleureusement pour notre gentillesse, notre amabilité, notre compréhension et offrit à chacun de nous un petit cadeau, puis il nous ammena, toujours gracieusement, au village de Gassin fièrement campé sur la colline.

De retour les beloteurs ont eu le temps de s'affronter maintes fois, certaines dames sont allées s'initier à l'art floral et exécuter des compositions en fleurs séchées.

Une dernière excursion : Ramatuelle. Le village perché sur une colline fleurie, au milieu des vignobles, présente l'aspect des vieux bourgs provençaux, ruelles sinueuses, maisons serrées et restaurées, autour d'une église romane.

Au cimetière reposent le comédien Gérard Philippe, décédé en 1959, et sa femme Anne.

Face au cimetière, un monument aux morts des services spéciaux de la défense Nationale, rappelle que pendant la seconde guerre mondiale, c'est sur la côte toute proche que venaient accoster les sous-marins qui assuraient la liaison avec la résistance de la France occupée.

Une soirée dansante exceptionnelle marqua la fin du séjour. Avec le soleil nous avons rejoint les Alpes. Repas pique-nique, offert par la direction du Capet, à Eyguians. Nous avons été bien gâtés cette année! Retour en chansons. Merci à notre présidente d'honneur pour sa présence, son entrain et sa belle voix. Merci aussi à nos dévoués dirigeants et à notre sympathique chauffeur.

Une fois de plus nous avons passé de bonnes vacances grâce à votre dynamisme.

M. GIRARD.

PROMENADE DANS LES HAUTES-ALPES

Le 26 Août le Club du 3ème Age avait choisi la région du Briançonnais pour faire une sortie d'une journée. Les autocars Arnaud ont donc emmené 50 personnes à la découverte de cette magnifique région, par un grand beau temps apprécié en montagne.

La route du col Bayard, Savines, Embrun, tout cela connu, bien sur, nous a amenés vers 10 heures à Briançon. Nous avons pu découvrir ou revoir pour certains, avec plaisir, cette vieille ville fortifiée par Vauban, ses vieilles portes, ses célèbres gargouilles, sa cathédrale romane, aux murailles épaisses, aux voûtes basses, aux ouvertures étroites.

Briançon à 1300m d'altitude est la plus haute ville d' Europe. Elle bénéficie d'un climat très ensoleillé : 300 jours par an environ .

Le repas de midi a été pris à Monestier-les-bains au restaurant " le gros Pierrot " les propriétaires, originaires de Pellafol nous ont réservé un accueil chaleureux et un bon repas. L'après midi nous avons pris la route du Lautaret. A la Grave, 30 d'entre nous ont pris les téléphériques pour monter à 3400m au glacier de la Meije. Quel panorama magnifique : la Meije, le Râteau, les glaciers, et tout en bas la Grave et le Chazelet. La Grave est véritablement un site grandiose. Nous sommes revenus par Bourg-d'oisans et la route sinueuse du Col d'Ornon.

une belle journée pour tous.

Mme GIRARD



LE GROUPE SUR LE PORT DE Ste MAXIME.

LES IIèmes NUITS MUSICALES DE CORPS.

Déjà, on en parle au passé! elles ne sont plus qu'un souvenir. C'est toujours avec un peu de nostalgie que nous terminons un festival de Musique. Ces concerts se succèdent un peu rapidement à notre gré, mais nous sommes dans une région où il est difficile de les étaler différemment.

Le choix que nous avons pu vous offrir cette année, en ajoutant BEAUFIN et PELLAFOL, a été très apprécié; le public régulier et nombreux commence à se réjouir de ces manifestations, certains nous font part de leur préférence : le ténor à la voix " de velours " a eu un immense succès, d'autres ont été plus marqués par la virtuosité de l'accordéoniste, il y avait une qualité qui pouvait satisfaire les plus difficiles d'entre vous, ne serait-ce que le récital du jeune pianiste qui a saisi tout le public d'une émotion intense.

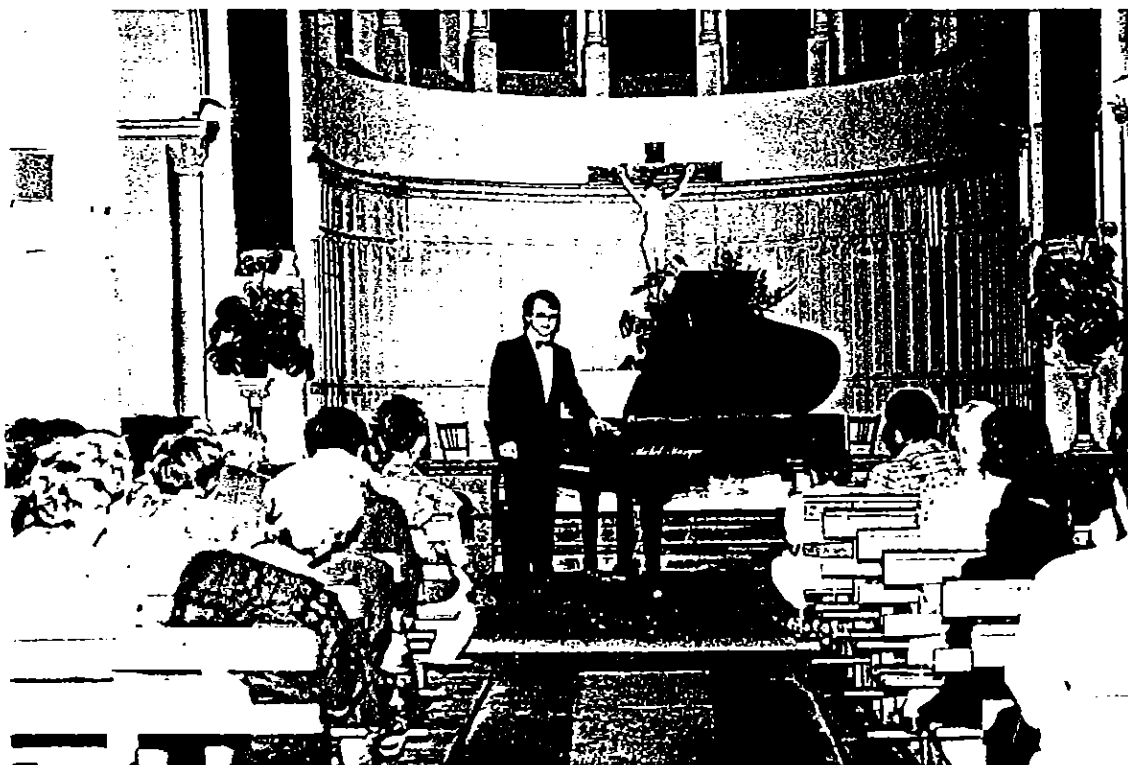
L'Association "Musique à Corps" est déjà au travail pour préparer les III èmes NUITS MUSICALES, et essayer de faire toujours mieux.

L'Intérêt porté par nos adhérents nous est d'un grand soutien lorsque parfois nous sommes confrontés à des problèmes. Il vous sera agréable de savoir aussi que tous les artistes qui sont passés à Corps durant ces deux années de concerts, désirent tous revenir ! le public très chaleureux est pour eux un réconfort, disons aussi que l'acoustique de l'église est formidable. Remercions le Père Delaplagne de nous prêter ce lieu Saint, qui jusqu'à ce jour n'a entendu que de la belle Musique et des chants sacrés.

Nous renouvelons nos remerciements à messieurs les Maires des communes voisines qui ont fait participer leur village aux Nuits Musicales, tous ceux qui participent de près ou de loin à certains travaux, également aux commerçants qui nous ont proposé de vendre " les pin's des Nuits Musicales ", de très chaleureux remerciements à l'Association des commerçants qui accompagne nos concerts de leur " Buvette " tout à fait spéciale et organisée avec beaucoup de gentillesse dans le cadre des Nuits Musicales

Nous vous donnons rendez-vous en Juillet 1992, avec un programme que nous commençons dès à présent à élaborer.

M. Francou



Les perturbations atmosphériques en montagne

.... SUITE



LE VENT

- souvent en montagne, le vent est sujet à de brusques changements de direction et de force, par suite de courants d'air ascendants, descendants, ou rabattants, le long des parois, dans les vallons encaissés, sans qu'il ait fait l'objet de prévisions dans les bulletins météorologiques,

IL PEUT FAIRE COURIR DES DANGERS:

- aux adeptes du vol libre : parapente, delta,
- aux personnes qui progressent en terrain difficile et instable : perte d'équilibre, chute de pierres,
- d'une manière générale, à tous ceux qui passent d'un endroit abrité à un site exposé : cols, crêtes,
- aux personnes longtemps exposées sans protection : forte perte calorique par convection pouvant entraîner une hypothermie.

Facteur aggravant:

lorsqu'il est associé à d'autres phénomènes : froid, pluie, neige.

Effets sur la neige:

- particulièrement importants,
- sont à l'origine de la formation d'accumulations : plaques à vent, corniches, congères, avalanches.

LES PRECIPITATIONS

PLUIE

- la pluie s'accompagne souvent d'un refroidissement,
- les fortes averses entraînent fréquemment des montées soudaines du niveau des ruisseaux et torrents ainsi que des gonflements de cours d'eau souterrains,
- des pluies persistantes peuvent être à l'origine de glissements de terrain et d'écroulements rocheux,
- dans tous les cas, les surfaces deviennent glissantes, le franchissement des torrents difficile sinon impossible et les chutes de pierres sont à craindre,
- tout refroidissement brusque survenant pendant ou après une chute de pluie peut recouvrir le sol et les parois d'une couche de glace (verglas) ou devenir un danger mortel pour une personne dont les vêtements sont mouillés.

NEIGE

- la chute de neige a pour premier effet de réduire considérablement la visibilité, entraînant la perte des repères visuels,
- elle gêne la progression,
- un refroidissement peut faire descendre sa limite à basse altitude, même en été,
- les chutes intervenant hors-saison «plâtrent» la montagne et empêchent souvent toute escalade pendant au minimum trois jours,
- l'accumulation de neige peut provoquer des avalanches.

BROUILLARD

- il entraîne toujours une forte réduction de la visibilité qui conduit à des difficultés pouvant aller jusqu'à l'impossibilité d'orientation,
- il atténue les variations diurnes de la température, en particulier en moyenne montagne,
- le jour, lorsqu'il cache le soleil, il empêche le réchauffement de l'atmosphère. La nuit, il en modère le refroidissement.

Attention : brouillard givrant ➡ terrain glissant.

LES EFFETS DUS AU SOLEIL ET AUX TEMPERATURES ELEVEES

- le beau temps fixe est généralement agréable pour toute sortie en montagne, mais il est générateur de certains risques.
- la forte chaleur entraîne la fonte accélérée de la neige sur les nêvés et dans les couloirs.
- les pierres enchâssées dans la glace sont libérées et les chutes de pierres extrêmement fréquentes.

L'exposition directe du corps au soleil et l'action des ultra-violets

- sont sources de graves ennuis. Ils sont traités dans le chapitre médecine et météorologie.



LES VARIATIONS DE TEMPERATURES

Généralement liées:

- à l'arrivée d'une perturbation, à de fortes précipitations, à un fort refroidissement nocturne, au foehn, vent chaud et sec dû à l'échauffement de l'air après le passage d'un relief.
- à l'enneigement du sol ainsi qu'au retour du beau temps. Une information primordiale est donnée sous la forme de l'altitude de l'isotherme 0°, représenté sur la carte météo par une courbe joignant les points où la température de l'air est égale à 0° C.
- à l'influence du vent.

Conséquences:

À la hausse:

- ramollissement de surface pouvant donner lieu à des chutes de pierres, des coulées de neige, des avalanches,
- fragilisation ou disparition des ponts de neige sur les crevasses ou sur les torrents.

À la baisse:

- le plus souvent un facteur de sécurité. En été, un fort regel sécurise la progression sur une surface enneigée et limite les risques de chute de pierres.
- il peut y avoir danger si l'équipement individuel est insuffisant (pathologie du froid).

Variations brutales:

- le temps change vite en montagne,
- le coup de froid, comme le coup de chaleur, peut intervenir et avoir des conséquences fâcheuses si des précautions n'ont pas été prises,
- l'équipement personnel doit être adapté à ces écarts de température.



L'ORAGE

- annoncé par des coups de vents avec des courants ascendants très forts.
- il apporte des éléments d'inconfort supplémentaires physiques et psychologiques.
- par sa soudaineté, sa rapidité, et sa violence, il est plus dangereux qu'en plaine.
- les turbulences peuvent être ressenties jusqu'à plus de 20 km du nuage.
- il s'accompagne d'averses, de pluie, neige ou grêle.

LA FOUDRE

Danger majeur.

- difficulté très grande en cas d'impact direct de se soustraire au risque.
- caractéristiques électriques élevées : hautes températures (8 000 à 30 000°C), hautes-tensions (10 à 100 millions de volts), hautes intensités (25 000 ampères), temps de contact très bref (1/1 000 à 1/10 000 de seconde),
- chances de survie infimes.

Quelques principes à respecter

- éviter les crêtes,
- surpris sur un sommet : descendre le plus bas et le plus rapidement possible en évitant d'emprunter les arêtes de la montagne,
- éloigner de soi toute pièce métallique (piolets, crampons, mousquetons, pitons, etc. . .),
- ne pas stationner sous les arbres et rochers surtout lorsqu'ils sont isolés, ni sous des surplombs ou sous tout ce qui peut-être conducteur (eau qui ruisselle le long d'une paroi),
- s'asseoir par terre,
- éviter de se faire mouiller (couverture de survie).

Comment doit-on aborder la montagne ?

En montagne, même pour de courtes randonnées, il faut toujours emporter avec soi dans le sac de quoi se prémunir contre les effets :

- d'une baisse importante de température : pull-over, survêtements en duvet, gants, couverture de survie (300 à 500 g).
- du vent, de la pluie, de la neige : coupe-vent, cape, imperméable protégeant également le sac. Etre équipé d'une bonne paire de chaussures.
- du soleil : lunettes avec verres filtrants, chapeau, pommade de protection antisolaire, boisson (eau).
- du brouillard : carte et boussole.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION GERANT LE S.S.A.D

Jeudi 20 juin 1991

Etaient convoqués :

- le bureau de l'Association
- les membres du Conseil d'Administration
- les salariées du S.S.A.D.
- M. DAVID, directeur de la Fédération A.D.M.R.
- Me PENNEC, permanente infirmière coordinatrice
- Me DUMAS, présidente fédérale
- les conseillers généraux des deux cantons
- les présidents S.I.V.O.M. des deux cantons
- les Assistantes sociales
- M. PONCET, coordinateur gérontologique
- les maires des deux cantons
- les médecins et infirmières libérales travaillant avec le SSAD
- les représentants des associations d'aides-ménagères des deux cantons (responsables + aides ménagères).

Sont excusés :

M.M. MMES : ABERT J.Claude, BERTHIER Marcel, BONTHOUX, COSTE J.
GRAND Marcel, LINGLOIS, ROYER, SEGATA, VIAL,
VINCENT René.

Après avoir remercié les personnes présentes, Madame ROUX Gisèle présidente de l'association gérant le S.S.A.D. déclare l'assemblée générale ouverte.

I - BILAN MORAL (G. ROUX) ET MEDICAL (M. BORLET)

Le Service de Soins A Domicile a été ouvert le 1er juillet 1990 sur les deux cantons de Corps-Beaumont-Valbonnais dont la population globale est de 3089 personnes, les personnes de 65 ans et plus représentant 19,15 % de la population.

Pour les besoins du service, ont été recrutées à temps partiel : une infirmière coordinatrice, une secrétaire, une aide-soignante du 01.10.1990 jusqu'au 28.02.1991. Deux élèves aides-soignantes ont effectué à tour de rôle leurs stages extra-hospitaliers dans le service sous l'autorité de la Présidente, du Conseil d'Administration et de l'Infirmière Coordinatrice (ces deux élèves sont maintenant titulaires du CAFAS et ont été embauchées depuis le 1er mars dernier).

Le service a enregistré depuis son ouverture :

- 5 prises en charge en juillet
- 6 prises en charge en août
- 7 prises en charge en septembre
- 11 prises en charge en octobre
- 12 prises en charge en novembre
- 10 prises en charge en décembre

soit au total : 17 prises en charge se décomposant comme suit :

- 1 prise en charge pour une femme de moins de 60 ans
- 2 prises en charge pour un homme et une femme de 75 à 79 ans
- 6 prises en charge pour un homme et 5 femmes de 80 à 84 ans
- 8 prises en charge pour 5 hommes et 3 femmes de 85 à 89 ans.

Les communes concernées sont : LA MORTE, SIEVOZ, LA CHALP DE CHANTELOUVE, LA CHAPELLE-EN-VALJOUFFREY, ST PIERRE DE MEAROTZ, LA SALLE-EN-BEAUMONT, LES COTES DE CORPS, CORPS, LA SALETTE-FALLAUAUX.

Les motifs de cessation de prise en charge sont dûs soit à la guérison (2), l'hospitalisation (3), le décès (1), le changement de domicile (2), la famille du malade (1).

Nous avons enregistré 1212 journées malade. :

- . 106 en juillet
- . 165 en août
- . 185 en septembre
- . 199 en octobre
- . 288 en novembre
- . 269 en décembre

Les médecins sont à l'origine de la prise en charge pour 8 prises en charge, les aides-ménagères pour 1, la famille, les voisins, les relations (notamment l'Association) pour 8 prises en charge.

Pour dispenser les soins (toilette, prévention d'escarre, habillage-déshabillage, mobilisation, alimentation, coucher-lever) infirmière coordinatrice et aides-soignantes ont parcouru 20 975 kilomètres. Les infirmières libérales intervenues auprès des malades pris en charge ont parcouru 2 702 kms (pour des injections et des pansements).

II - BILAN FINANCIER (J. SAVIGNON)

Pour 1825 journées (10 malades/jour x $\frac{365}{2}$), le montant du budget prévisionnel 1990 était de :

244 409,52 Francs

Les recettes C.P.A.M. s'élèvent à 224 602,75 Francs.

Les charges ou dépenses (à l'exception des immobilisations) s'élèvent à 155 215,29 Francs.

Les charges réelles (155 215,29 F. - 817 F. recette en atténuation correspondant au remboursement formation) s'élèvent à 154 398,29 Francs.

Le résultat de l'exercice est donc :

224 602,75 F. - 154 398,29 F. = 70 204,46 Francs.

Résultat positif que récupérera la C.R.A.M. , les Services de Soins ne devant pas faire de bénéfices.

Les dépenses se ventilent comme suit :

Compte

606.22	Produits à usage médical	2 270,34 F.
606.32	Petit matériel outillage	1 630,50 F.
606.4	Fournitures de bureau	747,74 F.
611.12	Infirmières libérales	9 575,00 F.
613.1	Location bureau	2 800,00 F.
616.2	Assurance auto	2 374,00 F.
616.3	Assurance responsabilité civile	72,00 F.
618	Documentation	311,00 F.
621.1	Infirmière coordinatrice	68 491,43 F.
625	Déplacements	32 744,14 F.
626	Frais P.T.T.	720,28 F.
627	Services bancaires	6,20 F.
628	Cotisations fédérales	4 854,50 F.
641	Salaire personnel administratif	7 303,54 F.
641	Salaire aides-soignantes	12 332,03 F.
645	Charges sociales	8 029,09 F.
648	Formation	953,00 F.

TOTAL 155 215,29 F.

III - ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSTITUTION
DU BUREAU (G. ROUX)

Conseil d'Administration

Suite à la démission de Monsieur FORISSIER, Madame BUISSON Colette, présidente de l'association d'aides-ménagères du canton de Valbonnais, est élue.

Une personne remplacera également Madame DUCLOS Rose, démissionnaire, à St Laurent-en-Beaumont.

.../...

Les six membres tirés au sort, renouvelables en 1991, à savoir, Mmes CROS, SAVIGNON, TAVERNA - Messieurs CARDIN, HERVE, MOISAND, sont réélus.

Madame BESSON Josette, aide-soignante, est élue au collège des salariées de l'Association.

Le bureau de l'Association se compose ainsi :

Madame ROUX Gisèle : Présidente
Madame BUISSON Colette : Vice-Présidente
Monsieur MOISAND Albert : Secrétaire
Madame PELLISSIER Marie-Joséphine : secrétaire adjointe
Madame SAVIGNON Juliette : Trésorière
Madame TAVERNA Martine : trésorière adjointe (suite à la démission de Madame BEVILLARD Catherine)

Les membres du bureau demeurent inchangés.

IV - QUESTIONS DIVERSES

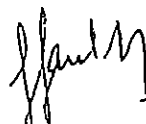
Le problème de l'isolement des personnes âgées dans nos villages reculés devient crucial lorsqu'elles sont amenées à subir des examens spécialisés à LA MURE ou à GRENOBLE.

Ne serait-il pas possible d'envisager avec l'aide du Conseil Général un système de taxi collectif afin de palier à ces déplacements longs et éloignés pour les personnes ne possédant pas ou ne pouvant pas utiliser leur véhicule personnel.

V - CONCLUSION (G.ROUX)

Le rapport moral et financier étant approuvé à l'unanimité, Madame ROUX Gisèle, Présidente, remercie et invite toutes les personnes présentes à prendre ensemble le verre de l'amitié.

po La Présidente,


G.ROUX



Sapeurs-Pompiers de CORPS

LES SAPEURS POMPIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
ou

Les grandes catastrophes qui ont fait évoluer les pompiers

Les incendies ont toujours été le fléau de notre civilisation. En tout temps ils ont été combattus tant bien que mal.

En 1254 c'est St Louis qui réorganise le guet, comme à Paris, Rouen et bien d'autres villes, et sur ordonnance du Roi de France, les charpentiers, menuisiers, et autres corps du bâtiment composent le "guet assis" ; ils durent se tenir comme les moines et les ribaudes à disposition du guet de ville en cas de feu. Des sanctions étaient prises en cas de manquement à leur tâche.

En 1524 la ville de Meaux toute entière est la proie des flammes, viennent en renfort les catins sous les ordres du bourreau. En effet un arrêté royal signé de Louis XI enjoignait à toutes les femmes de joie de porter des seaux vers le feu.

François 1er avait déjà créé les "Quarteniers", des magistrats chargés dans chaque quartier des services d'incendie.

Il faudra attendre 1699 pour que Monsieur Mouriez propose un prototype de pompe à bras. A cette époque les rares villes (Reims, Rouen, Metz) équipées de pompe à bras, les faisaient venir de Hollande.

Le Roi de France accepta d'assister à une démonstration de la pompe de Mouriez au château de Meudon. Fort satisfait de cette pompe, il permit à M. Mouriez que s'il était capable d'en fabriquer 12 pour Paris dans les meilleurs délais, il lui en accordait l'exclusivité pour tout le royaume.

C'est ainsi que se créa les compagnies de gardes pompes. Ces personnes devenaient les premiers secours organisés et gratuits.

C'est Napoléon, en 1801 qui se soucia de la sécurité des salles de spectacles et des théâtres qui brulaient fréquemment. Et pourtant depuis 1789 une loi confiait aux Corps municipaux la prévention et la distribution des secours pour les fléaux calamiteux et les incendies.

Malgré les efforts de Napoléon sur l'organisation des secours, cela n'a pas empêché le 1er juillet 1810 lors de la réception de l'ambassadeur d'Autriche, en l'honneur du mariage de l'empereur Napoléon et de la duchesse Marie-Louise, que le feu se déclare en faisant 9 morts dont la princesse d'Autriche et de nombreux blessés. Les gardes pompes furent mis en cause dans l'inorganisation et dans la lenteur de leur intervention.

Napoléon décida de dissoudre la compagnie des gardes pompes et de recréer un corps de Sapeurs Pompiers à organisation militaire.

En 1871 les Sapeurs Pompiers de Paris aux prises avec les incendies, les événements de la commune, appellent en renfort les pompiers de Chartres, de l'Eure et Loire, du Loiret et la Seine.

En 1884 une nouvelle loi réaffirme que le Maire à l'entière responsabilité de prévenir les fléaux tels que les incendies, il est envisagé la création d'un corps de pompiers dans chaque commune. C'est à cette date que les véhicules d'incendie ont tous été peints en rouge. C'est une époque en pleine mutation industrielle avec des risques technologiques, le matériel d'incendie progresse de même manière. En moins de 25 ans on passe de la pompe à bras au départ attelé, à la pompe à vapeur, puis à la pompe à vapeur à traction électrique, enfin au premier véhicule automobile. Le pompier n'est plus seulement un homme volontaire et dévoué, il va devenir un homme formé, spécialisé.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1930, un éboulement important se produit sur les flancs de Fourvière à Lyon. 19 pompiers sont tués. De là, la mise en place d'unités spécialisées dans le sauvetage - déblaiement.

La rapidité d'intervention est améliorée en 1932 avec l'instauration du "18" comme numéro unique d'appel aux sapeurs pompiers.

En 1938 les Nouvelles Galeries sur la canebière à Marseille brûlent causant 80 morts. Une fois encore le matériel non adapté est mis en cause. Le Préfet propose la création d'un corps de marin pompiers pour Marseille. Le gouvernement promulgue un décret-loi qui rend obligatoire la participation financière pour toutes les communes. Elle se fera dans le cadre d'une association "Département-communes". Ce service départemental d'incendie et de secours le SDIS met à la disposition des Maires ses structures et ses moyens.

En 1949 les Landes sont en feu, 8000 hommes sont mobilisés, 150 000 hec de forêt sont partis en fumée, 83 morts, sauveteurs, habitants ou soldats. L'harmonisation du matériel devient une priorité, la mise en place de coupe feu, de tour de guet sont mis en place.

En 1966 à Feyzin près de Lyon, une fausse manoeuvre provoque l'explosion des sphères de propane liquide, provoquant 18 morts dont 11 sapeurs pompiers et une centaine de blessés. Cette catastrophe oblige les sapeurs pompiers à renforcer leur formation et à équiper de véritables spécialistes pour les feux d'hydrocarbures.

En 1967 c'est le dancing de St Laurent du Pont qui est en feu. Les issues de secours condamnées pour éviter les resquilleurs et la décoration en plastique qui dégage des vapeurs mortelles font 144 jeunes morts en moins de 20 minutes. Depuis cette catastrophe une réglementation sévère sur les concepts de construction et les produits employés dans les lieux publics a été mise en place.

La voûte d'un tunnel s'effondre à Vierzy en 1972, au moment où vont se croiser deux trains, 108 morts et 200 blessés sont dégagés des carcasses des wagons enchevêtrés.

En 1973 sur l'autoroute près de Beaune deux cars de colonies de vacances prennent feu, l'essence enflammée embrase l'autoroute, résultat 53 personnes carbonisées dont 46 enfants.

Chacun de ces événements a aidé les sapeurs pompiers à perfectionner, à améliorer et à adapter les meilleures techniques. Les catastrophes naturelles ne sont pas exclues du lot et la solidarité internationale n'est pas en vain mot. En effet, en 1986 la terre tremble à Mexico, des équipes de secours-déblaiement se portent sur les lieux. En 1988 c'est en Arménie que se rendent les sapeurs-pompiers. En 1990 en Iran.

De nos jours encore à chaque catastrophe les leçons qui en sont tirées demandent du matériel de plus en plus performant mais aussi de plus en plus cher. La solidarité nationale est l'arme forte des pompiers. Nous le constatons lors des feux de forêt dans le midi où des colonnes de renfort sont parties de chaque région, dont l'Isère. Solidarité aussi pour le département de l'Isère lors des chutes de neige de l'hiver 90.

Aujourd'hui les sapeurs pompiers sont des spécialistes, ainsi ils interviennent essentiellement pour le secours à personnes, réanimation, désincarcération lors d'accident de la circulation, déraillement de train, ... Des équipes spécialisés dans le secours en mer, avec des équipes de plongeurs intervenants dans tous les milieux aquatiques. Des spécialistes dans le secours en montagne, en spéléologie. A Grenoble a été mis en place le GRIMP 38 Groupement de Recherche Intervention en Milieu Périlleux. Egalement des équipes spécialisés : anti-pollution, protection du littoral, marées noires. Risques chimiques, lors de transports de produits toxiques, usines chimiques, radio-actif. 1986 l'accident nucléaire de Tchernobyl permit aux équipes de se perfectionner.

Mais les sapeurs-pompiers n'interviennent pas seulement sur des accidents de hautes technologies. Cet aussi l'aide aux personnes en difficultés, caves inondées, toitures emportées lors de tempête, malaises, ... c'est aussi le secours aux animaux.

Pour 1990 en France les sapeurs-pompiers ont effectué une intervention toutes les 14 secondes. Dans chaque coin de France, de département, de ville, village, hameaux, secteur isolé, les sapeurs-pompiers répondent présents.

VILLAGES FLEURIS.

Le Samedi 3 Aout à eu lieu la remise des prix des villages fleuris 1990. Huit habitants de la commune ont été primés par le conseil général.

Gilbert Delas, hôtel de la poste, premier prix catégorie commerces; Claude Jourdan, hôtel du Tilleul, huitième prix catégorie commerces; Jeanine Rivière, station service Esso, huitième prix, catégorie commerces.

Christine Cardin, Jeanne Berger, Christian Perault hôtel Napoléon, Ada Grand, Josette Noël.

Toutes ont été récompensées par des assiettes, coupes, fleurs en métal, diplôme ou plantes, et ont reçu un diplôme de la municipalité. Par ailleurs, 32 personnes ont reçu plantes ou diplôme offert par la municipalité, dans différentes catégories.

DECOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE.

-Suzette Garaud, Cécile Dedaele, Dominique Devoluy, Geneviève Ricard.

MAISON AVEC JARDIN.

- Jeanine Gallioz, Paulette Roux-Paris, Raymonde Ferrari, Yvonne Costa, Arlette Gontard, Marcelle Bondarnaud, Gérald Roux-Paris.

COMMERCES ET SERVICES.

- Nouvel hôtel, Nicole Pellissier,- Pharmacie Eric Balme, Coiffure Françoise Fougeron, hôtel des voyageurs, Eliane Baggio.

BALCONS ET MURS.

- Odette Charles, Solange Balmet, Thérèse Ferrière, Josette Jourdan, Jules Gros, Marie-jeanne Gueydan, Maurycette Francou, Suzanne Pra, Marcelle Salmon, François Mei, Etiennette Mei, Ginette Bouvier, Paule Naubron.

Le Maire, le docteur Gérard Cardin a remis les prix en félicitant chacun pour la façon dont il embelli le village. Grâce à leurs efforts, la commune a obtenu une coupe dans sa catégorie, et il y associait le travail effectué par les employés communaux.

Cette remise des prix se terminait par le verre de l'amitié partagé par les lauréats, et le conseil municipal.

ASSOCIATION. Une visite du village commentée...et appréciée.

Comme chaque année, l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, invite les Corpatus et les vacanciers, à venir découvrir l'histoire de leur village. Le Mardi à 20 H. plus de 30 personnes étaient présentes, de tous les âges et de tous les coins de France: Marseille, Nice, de l'Ain, de la Moselle, de Paris et d'ailleurs.

Les participants ont écouté attentivement les commentaires de Mme Juliette Arbouet, secrétaire de l'Association et ont parcouru avec elle et Mme Gisèle Roux, présidente, les rues et ruelles de Corps, après avoir visité l'église, admiré ses vitraux et son autel.

Tous se sont retrouvés ensuite à la mairie, pour regarder un ancien plan de Corps datant de 1740 et poser des questions diverses.

NOTRE-DAME de la SALETTE.

Pour les cérémonies du 145° anniversaire de l'apparition de la Vierge : DEUX MILLE PELERINS AU SANCTUAIRE

Le Mercredi 19 Septembre, le Sanctuaire a reçu plus de 2000 pèlerins qui ont participé aux différentes cérémonies religieuses marquant le 145° anniversaire de l'apparition de la Vierge.

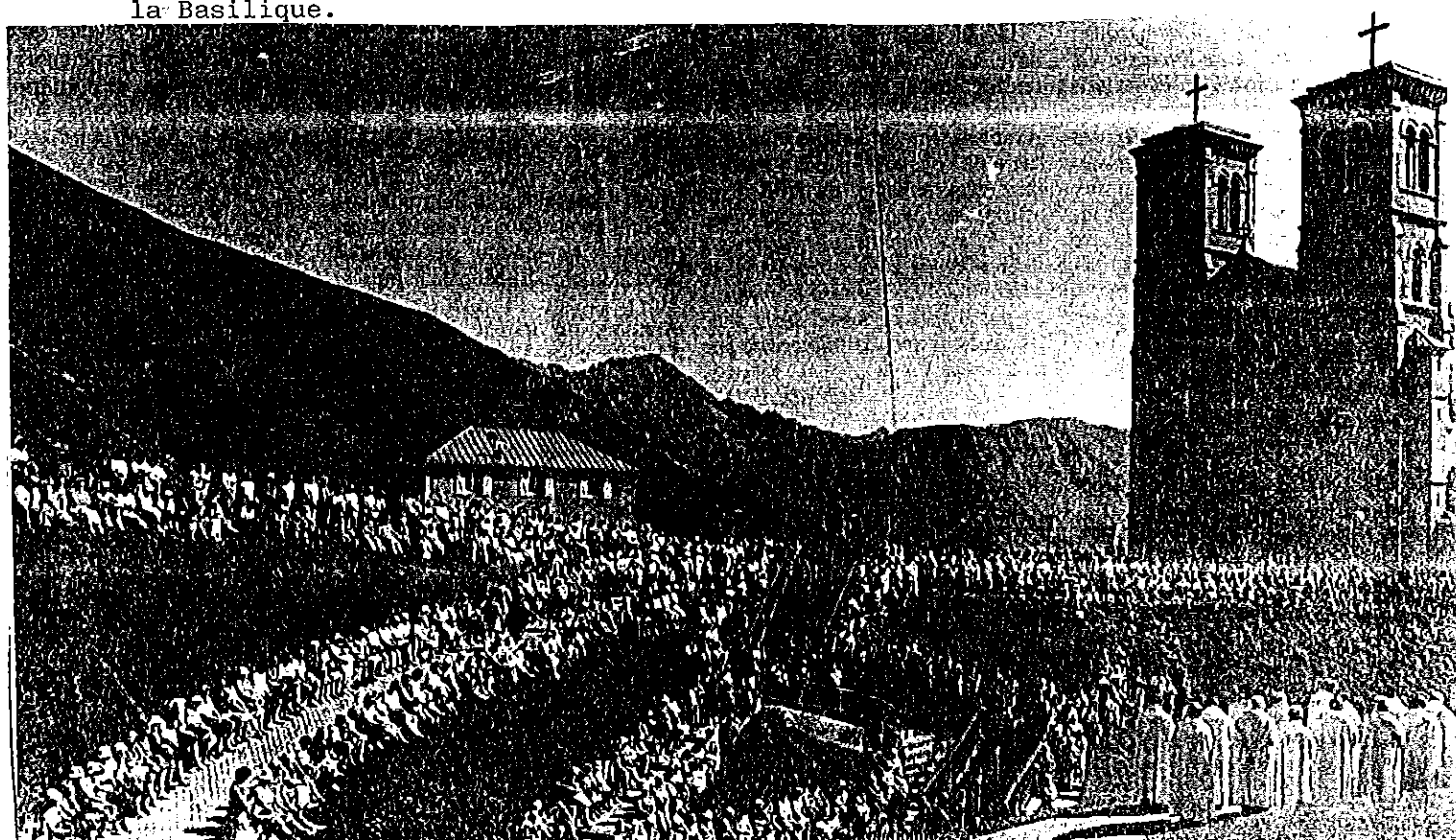
Cette année 1991 le haut lieu spirituel confié par le diocèse de Grenoble à l'Association des pèlerins de la Salette, aura enregistré de début Juin à fin Septembre la venue d'environ 180 à 200 000 fidèles. Une nette progression par rapport aux années précédentes, amplifiée par l'affluence importante de pèlerins de pays de l'Est, comme par exemple de Pologne et de Tchécoslovaquie.

En fait les cérémonies du 145° anniversaire de l'apparition de la " belle dame toute de lumière " ont débuté mercredi à 15 H. par un grand chemin de croix avec départ au dessus de Corps jusqu'à la Salette.

A 20H.30, la veillée mariale précédait une procession aux flambeaux dans la montagne, suivie de la messe solennelle, cérémonie vivante et chaleureuse, présidée par le supérieur général des Missionnaires de la Salette: le père Coruveau. qui prenait la parole sur le thème de : " la réconciliation entre les personnes et les peuples ".

Le Jeudi, jour anniversaire de la manifestation mariale, à 9H. sur les lieux mêmes, le père Bougeard, recteur du pèlerinage, lisait le récit de l'apparition.

A 10H30, la messe solennelle était célébrée dans le ravin de l'apparition, en présence de plus de 2000 pèlerins et de nombreux missionnaires de la Salette, venus de toutes les parties du Monde et de 45 prêtres accourus aussi du monde entier. Le père Roger Castel, assistant général des pères de la Salette, donnait l'homélie sur le thème de: " la pauvreté dans notre monde d'aujourd'hui ". A 14H.30 se déroulait la grande procession eucharistique sur les flancs du " Gargas " et la soirée se terminait par une veillée mariale à la Basilique.



A Notre-Dame de la Salette

Sur l'aride sommet de la montagne sainte
Où tu parus un jour pour clamer ta douleur,
De nombreux pèlerins vont chaque jour sans crainte
Au pied de tes autels prier avec ferveur.

J'ai gravi plusieurs fois ces Monts remplis de charmes
Où deux jeunes bergers gardaient leurs blancs troupeaux
Lorsque tu leur parus, les yeux baignés de larmes,
Et que tu leurs parlas au milieu des sanglots.

J'ai vu sous les arceaux de la lourde chapelle
Des hommes de tous rangs t'invoquer à genoux
Et passer dans les yeux de ce peuple fidèle,
Comme un reflet du ciel, un sourire plus doux.

J'ai goûté la fraîcheur de la source limpide
Qui jaillit à tes pieds, comme un parfum des fleurs,
Et qui coule depuis sur la montagne aride
De ces mêmes rochers où coulèrent tes pleurs.

Et je revois encor la beauté féerique
Qui marque tes lieux saints et ses riants coteaux,
Quand montent dans la nuit le chant de tes cantiques
Et la pâle lueur de milliers de flambeaux.

Heureux ceux dont le cœur possède l'espérance
Et pour lesquels la vie n'est que le court chemin
Qui, parmi les sanglots, les pleurs et la souffrance
Doit les conduire un jour dans le séjour divin.

Dans mon cœur vainement j'ai cherché la prière
Que ma lèvre épelait quand j'étais tout enfant
Et ma douleur pourtant m'eût paru plus légère
Si j'avais retrouvé ma douce foi d'antan.

Mais qu'importent les chants qui s'échappent des lèvres
Qu'importent la prière et ses divers accents,
Si des cœurs que l'on croit remplis d'ardentes fièvres
Ne sortent que des mots qui sont de vains serments.

Le silence est plus beau de la douleur muette,
Où le cœur apparaît dans sa simplicité
Que les chants les plus beaux que notre âme répète
Mais où manque l'accent de la sincérité.

Puissent tes lieux bénis, ô Vierge de souffrance,
Où tu confias un jour le secret de tes pleurs,
Aux cœurs désespérés redonner l'espérance
Et de celui qui souffre apaiser les douleurs.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ETAT DU ROI

Vu par le Roi étant en son Conseil la requête présentée en icelui par le Sieur Jean Ruinat Gournier du lieu de Corps en Dauphiné tendant à ce qu'il plut à Sa Majesté lui faire pleine et entière main levée de la saisie faite de tous les biens de Jean et Barthélémy Arabin, en conséquence ordonner qu'il serait envoyé en possession d'iceux, en enjoignant aux fermiers régisseurs des biens des religionnaires et fugitifs et à tous autres détenteurs de les lui abandonner à la première sommation qui leur en serait faite.

Extrait baptistaire de Jacques Barthélémy Ruinat Gournier du 1er novembre 1700.
Partage des biens de Jean et Barthélémy Arabin fait entre Margueritte Arabin et les fermiers de la Régie 30 Mai 1714.

Testament de Jean Arabin du 4 octobre 1717.

Homologation d'icelui du 28 juillet 1719;

Testament de Marguerite Arabin du 2 mai 1731.

Extrait mortuaire de ladite Marguerite Arabain du 9 décembre suivant.

Extrait baptistaire de Jean Ruinat Gournier du 29 septembre 1729.

Testament de Jean Ruinat Gournier du 3 janvier 1736.

Extrait mortuaire de Jean Ruinat Gournier du 29 janvier 1752.

Testament de Jacques Barthélémy Ruinat Gournier du 19 juin 1756.

Extrait mortuaire dudit Jacques Barthélémy Ruinat Gournier du 7 juillet 1758.

Certificat de catholicité dudit Jean Ruinat Gournier du 22 juin 1778.

Réponse des fermiers de la régie, ouï le rapport : le Roi étant en son conseil a accordé (....)

(Sous réserve qu'il ne se présente pas de plus proches parents catholiques dans un délai de dix ans.)

Le 29 août 1778.

Ravioles

Farce (préparation)

1 fromage blanc pur chèvre
300 grs de gruyère râpé
1 œuf
Persil cuit très légèrement au
beurre, saler, mélanger le tout.

Pâte

3 œufs entiers
1/4 d'eau légèrement beurrée
farine
Pétrir le tout sans donner trop de
consistance.

Cuisson

Pocher dans un bouillon de poule
salé.

*Recette du "Lièvre Amoureux"
Saint-Lattier*



Le Gratin d'escargots au Condrieu et Reinettes

Marche pour 4 personnes

Ingrédients principaux :

4 douzaines d'escargots
4 pommes reinettes
30 cl de Condrieu
25 cl de crème épaisse
Sel, poivre

Ingrédients de finition :

3 jaunes d'œuf
6 cl d'eau froide

• Préparation des pommes

Eplucher, épépiner, couper en
deux, les reinettes.

Faire ensuite des tranches 1/2 cm
d'épaisseur.

Ranger les reinettes dans le fond
d'une casserole, mouiller avec
le Condrieu, porter à ébullition
1 minute.

Retirer les pommes et les ranger
dans des plats à gratin.

• Préparation des escargots

Rincer et égoutter les escargots,
puis les jeter dans le vin de
cuisson des pommes 1 minute.

Les retirer et les ranger sur les
reinettes. Maintenir au tiède sur
la porte du four ouverte.

• Préparation de la sauce

Réduire le vin de cuisson des
pommes aux 2/3; ajouter la
crème épaisse et réduire jusqu'à
ce qu'elle soit à consistance de
nappe.

• Préparation du Sabayon

A froid, mélanger les jaunes
d'œufs et l'eau, et les fouetter
jusqu'à ce que le mélange épaissi-
sse. Incorporer à la sauce, hors
du feu, et assaisonner de sel et
poivre.

• Finition

Napper les escargots et les rei-
nettes de la sauce, puis faire gra-
tiner pendant 3 minutes au grill
du four. Servir de suite.

GATEAU DE FOIE

Voici un mets bien régional
que je n'ai goûté que chez nous.
Mais la recette s'en perd peu à
peu, et en nos temps de cuisine
unifiée, combien de personnes
savent encore préparer le gâteau
de foie de nos grand-mères?...

Quand vous tuez un poulet,
gardez le foie, pilez-le en l'assai-
sonnant légèrement de sel, poivre
et clou de girofle.

D'autre part, faites une bonne
sauce blanche épaisse, puis y
ajoutez les foies pilés et vous
passez le tout à la passoire fine ou
au tamis.

Alors ajoutez 3 œufs, d'abord
les jaunes, puis les blancs battus
en neige et mettez dans un moule
beurré et garni de chapelure.

Une quarantaine de minutes de
bain-marie, puis démoulez et ser-
vez chaud, entouré d'une sauce
tomate.

Vin blanc moelleux.

POULET SAUTE A LA CREME AUX CHAMPIGNONS

Nettoyer, vider, flamber et dé-
couper un poulet. Préparer un
bouillon avec l'abatis, des lé-
gumes, de l'eau, du sel, du
poivre, le concentrer et le passer.
Chauffer dans une sauteuse 40 g
de beurre et 20 g d'huile d'olive;
lorsque le mélange sera bien
chaud, mettre dedans les mor-
ceaux de poulet passés au préa-
lable dans la farine, 25 g d'écha-
lotes et 25 g d'oignons ciselés et
faire revenir le tout à feu vif.

Retirer les morceaux de poulet,
les tenir au chaud. Déglicer la
sauteuse avec le bouillon de pou-
let concentré et quelques cuille-
rées de crème.

Ajouter dans la sauce des
champignons passés au jus de
citron et cuits dans du beurre.
Amener la sauce à bonne consis-
tance, la passer, remettre dedans
les morceaux de poulet et achever
la cuisson de l'ensemble sans
laisser bouillir.

GRIVES A LA DAUPHINOISE

Prendre de belles grives, bien
grasses. Une fois plumées, enle-
ver seulement le gésier, les bar-
der, les cuire au beurre, à la casse-
role, pendant dix minutes et les
retirer. Préparer des petits croû-
tons bien dorés. A la cuisson
des grives, ajouter deux jaunes
d'œufs, une truffe râpée finement
et l'intérieur des grives. Bien mé-
langer le tout avec une fourchette
sur un feu très doux.

Dresser les grives sur les croû-
tons et les napper avec le coulis
préparé. Servir avec un vieux vin
des Côtes du Rhône.

ŒUF POCHÉ DAUPHINOISE

Œuf poché dressé sur une
croustade en pâte brisée dans la-
quelle on met une tranche de
jambon de la même grandeur,
préalablement passée au beurre;
poser l'œuf froid par-dessus et
le napper avec un appareil à
pommes duchesse détendu à la
crème fraîche. Faire glacer à la
Salamandre; on peut ajouter un
peu de sauce hollandaise à l'ap-
pareil, ce qui le rendra bien
meilleur.

Mots croisés

Horizontalement : 1. Niveau. Trio. 2. Educable. Os.
3. Neel. Airs. 4. Un. Céruse. 5. Ptôse. Gares.
6. Hirsutes. 7. Atre. Rosier. 8. Rée. Païenne.
9. Suris. Dit. 10. Non. Nets. 11. Cossue. Usé.
Verticalement : 1. Nénuphars. 2. Identité. Oô.
3. Vue. Orres. 4. Eclisse. Uns. 5. Aa. Eu. Prou.
6. Ubac. Traîne. 7. Liégeois. 8. Terrasse. Nu.
9. Sûr. Indes. 10. Io. Sélénite. 11. Osées. Rets.

REUNION DES INSTITUTEURS.

Dans le cadre de l'équipe mobile d'animation et de liaison académique (E.M.A.L.A.) les instituteurs des cantons de Corps, Valbonnais, et des communes de Nantes-en Ratier, Villard St. Christophe, Pierre-Chatel et Prunières se sont réunis à l'école de Corps, le lundi 9 Septembre afin d'établir une programmation commune pour l'enseignement des disciplines d'éveil, de l'éducation physique, de l'éducation musicale et des arts plastiques, ceci autour du conseil pédagogique de circonscription: Hervé Cressol.

Au cours de leur séance de travail, les instituteurs ont eu une pensée pour leurs collègues: Anna Templier et Bernadette Mathieu de Corps, parties toutes deux pour une retraite bien méritée et ont salué l'arrivée de leurs remplaçantes: Christine Saudet-Sicard et Mireille Gras-Lavigne.

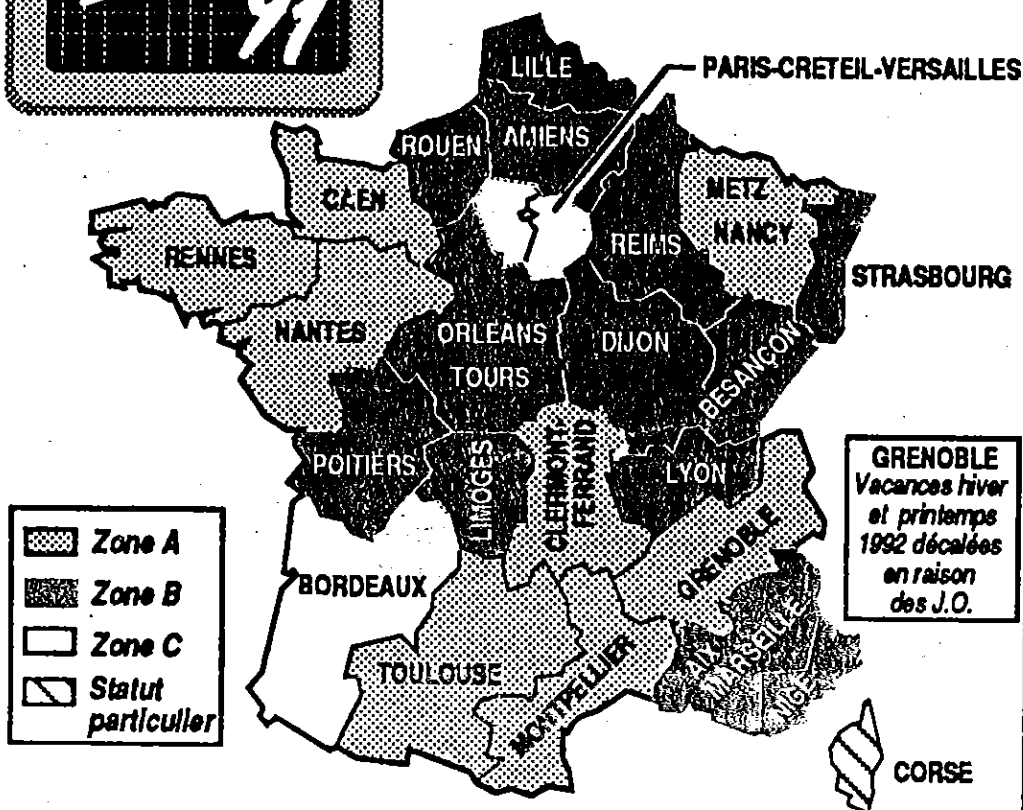


Réunion de pré-rentree ■ Au menu : les disciplines d'éveil



CALENDRIER SCOLAIRE

des années 1991-92
et 1992-93



	Zone A	Zone B	Zone C
1991-92	Rentrée scolaire : mardi 10 septembre 1991 pour tous		
Toussaint	samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 1991 pour tous		
Noël	samedi 21 décembre 1991 au lundi 6 janvier 1992 pour tous		
Vacances de février	samedi 15 février au lundi 2 mars	samedi 22 février au lundi 9 mars Grenoble 7-25 février	samedi 29 février au lundi 16 mars
Vacances de Printemps	samedi 11 avril au lundi 27 avril	samedi 18 avril au lundi 4 mai Grenoble 18 avril-4 mai	samedi 25 avril au lundi 11 mai
Vacances d'été	mercredi 8 juillet 1992 au jeudi 10 septembre 1992 pour tous.		
1992-93	Rentrée scolaire : jeudi 10 septembre 1992 pour tous		
Toussaint	samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 1992		
Noël	samedi 19 décembre 1992 au lundi 4 janvier 1993 pour tous		
Vacances de février	samedi 27 février au lundi 15 mars 93	samedi 20 février au lundi 8 mars	samedi 13 février au lundi 1er mars
Vacances de printemps	samedi 24 avril au lundi 10 mai	samedi 17 avril au lundi 3 mai	samedi 10 avril au lundi 26 avril
Vacances d'été	mercredi 7 juillet au jeudi 9 septembre 1993		



Pour parution dans votre journal,
avec nos remerciements.
C. Desmarchelier

L'UNIVERS DES CHAMPIGNONS

Automne, couleurs, châtaignes... omelettes aux champignons.

La Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA Isère) et le club mycologique de Seyssinet vous proposent un stage d'approche et de (re)connaissance des champignons.

Les dates: week-end du 26-27 octobre.

Le lieu : Chichilianne, village du Trièves au pied du Mont Aiguille.

Le prix : 300 F (avec la pension complète) et votre panier de recettes.

CONNAISSANCE ET RUT DU CHAMOIS

Novembre, les chamois sont au comble de l'excitation. Les cavalcades et bagarres des mâles en rut sont un spectacle éblouissant : même les femelles les observent !

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA Isère) organise un stage qui vous permettra, par des observations de terrain appuyées de diapositives, de découvrir ou approfondir vos connaissances sur la vie des chamois.

Le rendez-vous est donné les 9 et 10 novembre dans le massif des Bauges (Savoie), particulièrement riche par sa faune montagnarde.

Le prix de 350 F comprend la pension complète (en gîte) et l'animation-documentation.

Renseignements et inscriptions à FRAPNA Isère,

5, place Bir Hakeim

38000 GRENOBLE.

Tél : 76.42.64.08

ECOLE - ELEVES ET ENSEIGNANTS ONT FAIT LEUR RENTREE.

Le Mardi 10 Septembre vers 9 Heures, une grande effervescence régnait dans la cour de l'école : élèves, parents et enseignants se retrouvaient ou faisaient connaissance puisque cette année, 2 institutrices: Mme Christine Saudet-Sicard et Mireille Gras-Lavigne étaient nouvellement nommées.

Mme Saudet-Sicard, directrice, aura à charge les cours de C.M.2. C.M.1 et une partie des C.E.2, soit 25 élèves.

Mme Serre s'occupera des C.P., C.E.1..et de l'autre partie des C.E.2, soit 25 élèves.

Mme Gras-Lavigne et Bernadette Pra, auront les 28 enfants de la maternelle.

Cette année les élèves auront classe le mercredi matin de 9H. à 11H. au lieu du samedi. Mme Cécile Dedaele assurera la cantine pour une vingtaines d'enfants.

Souhaitons à tous petits et grands une excellente année scolaire.



CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de:

LUDOVIC fils de Mireille et Jean-Luc LECOY ,
 petit-fils de Paulette et Lucien LECOY.

RICHARD fils de Didier MARY , petit-fils de
 petit-fils de Mathilde et Léon MARY.

FABIEN fils de Emmanuelle et Patrice HEPP;
 petit-fils de Eliane et Guy PONCON et
 arrière petit-fils de Mathilde et Léon MARY

Sincères félicitations et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 24 AOUT a été célébré a VALSERRES, le Mariage de Jean-Claude et
Isabelle DUMAS, fille de Raymonde et Elie DUMAS, petite-fille de
Mme Marie-Thérèse ABONNEL et de Mme Anna DUMAS.
Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de:

LOUIS FELIX de QUET en Beaumont, époux de Mme. Fernande FELIX,
 père et beau-père de Colette et Michel DUMAS,
 de Mr et Mme Marc FELIX , Rose-Aimée, Marie-Louise,
 Michèle, René, Hélène, Anne-Marie et leur conjoint
 et de Laurent.

OLIVIER ROBIN fils de Mr et Mme François ROBIN , petit-fils de
 Mme Maguy ROBIN.

RAYMONDE COSTE mère et belle-mère de Mr et Mme Gérard COSTE,
 ancienne institutrice à CORPS.

JEAN DEFRANCE époux de Mme Marie-Rose DEFRANCE, beau-père de
 Mauricette et André FRANCOU, frère et beau-frère de
 Mmes et Mrs Edmond NIL et de Mme et Mr Gérard BERGESE.

Louise COLLIN - MEI Mère de Françoise et Marie, belle-soeur de Mme
 Etienne MEI, tante de Mr et Mme François MEI et de
 Catherine et Malik OUABDESSELAM -MEI et de Bernard MEI.

Marie-Rose DEFRANCE Mère et belle-mère de Mauricette et André FRANCOU .

Grand-mère de Gérald, Jean-Marc, Magali et Mireille FRANCOU.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos
sincères condoléances.

CLUB DU 3 ème AGE : CONCOURS DE BELOTE.

Le CLUB du 3 ème Age organise son Concours de BELOTE annuel, le Samedi 2 Novembre à 20 h 30, Salle Polyvalente.

1er PRIX : 1/2 agneau (gigots) - 2 ème PRIX : 1/2 agneau (épaules) etc....
Tous les participants auront un lot . VENEZ NOMBREUX.

JUMELAGE ROUMANIE

Toutes les Associations ayant participé au LOTO en faveur de la ROUMANIE et toutes les personnes intéressées par ce Jumelage, sont invitées à participer à la Réunion qui aura lieu le Samedi 26 octobre à 16 H, Salle de la MAIRIE.

Vente de Brioches pour L'ASSOCIATION ESPOIR.

Dans l'article paru dans le dernier Numéro, il a été omis, dans la liste des bénévoles ayant participé à la Vente: Mme Madeleine ROCHAS . Nous lui adressons toutes nos excuses.

RECHERCHES GENEALOGIQUES.

Mr Jean GUEYDAN nous a fait parvenir dernièrement, la généalogie des familles COURT , FAURE et CHAIX; les personnes désirant se les procurer, sont priées de le faire savoir à: Gisèle ROUX . Route de GAP . 38970 CORPS , qui leur transmettra.

Actuellement ^{il} ajoute des renseignements aux recherches qu'il avait effectuées, cet additif comporte 50 pages concernant les familles originaires de CORPS, il en est à la lettre : J, il avance dans ses travaux et pense terminer dans 2 ans.

C'est un travail important, aussi nous lui adressons nos sincères remerciements pour sa collaboration, très appréciée des lecteurs du " PETIT CORPATUS ".

Pour l'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS de l'CBIOU

La Présidente:

G. ROUX

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	N	I	V	E	A	D		T	R	I	O
2	E	D	U	C	A	B	L	E		D	S
3	N	E	E	L			A	I	R	S	E
4	U	N			I		C	E	R	U	S
5	P	T	O	S	E		G	A	R	E	S
6	H	I	R	S	U	T	E	S		L	
7	A	T	R	E			R	O	S	I	E
8	R	E	E		P	A	I	E	N	N	E
9	S		S	U	I	S			D	I	T
10		O		N				N	E	T	S
11	C	O	S	S	E			U	S	E	

Horizontalement : 1. Monte quand il y a beaucoup de précipitation. Entre la paire et la bande. 2. Qui pourra profiter des leçons. Une récompense pour le berger. 3. Physicien français. Souvent avantageux quand ils sont grands. 4. Article. Carbonate de plomb. 5. Prouve qu'il y a du relâchement. Maisons d'arrêt. 6. Pas plaqués. 7. Foyer. Peut porter des pompons. 8. Brame. Une femme qui n'est pas de bonne foi. 9. Devenus aigres. Convenus. 10. Un mot repoussant. Clairs. — 11. Qui dénote la richesse. Pas neuf.

Verticalement : 1. Des plantes qui ont besoin d'eau. 2. Il faut une pièce pour l'établir. Lac des Pyrénées. 3. Perce bien quand elle est bonne. Station dans les Hautes-Alpes. 4. Partie d'une caisse. Souvent avec les autres. 5. Fleuve côtier. Sur la Bresle. Beaucoup autrefois. 6. Ne voit pas le soleil. Une certaine pêche. 7. Comme un café au dessert. 8. C'est parfois une toiture. Qui a tout quitté. 9. Certain. Galantes à l'opéra. 10. Génisse. Un homme qu'on croyait dans la lune. 11. Salées. Pièges.

